Rectorat de l'académie de Versailles
Délégation académique à la vie lycéenne et collégienne
Affaire suivie par : Kathia VARTEL
Tél : 06 46 35 62 24
Mél : ce.davl@ac-versailles.fr

Objet : Compte-rendu – Séance plénière du Conseil Académique à la Vie Lycéenne du 12 septembre 2025

La séance plénière du Conseil Académique de la Vie Lycéenne (CAVL) s'est tenue le vendredi 12 septembre 2025 au rectorat de l'académie de Versailles dans le cadre de la 2ème année de mandature du CAVL.

1. Contexte et enjeux de la séance

Le présent Conseil Académique de la Vie Lycéenne (CAVL) constitue le premier temps fort de la deuxième année de mandature.
Il se tient exceptionnellement en report de la plénière de fin d'année scolaire précédente, qui n'avait pu être organisée en raison de la vague de chaleur du mois de juillet.
Cette séance revêt une importance particulière :

- elle marque la fin de mandat des élus de Terminale (14 titulaires et 6 suppléants) quittant officiellement leurs fonctions ;
- elle permet une passation structurée entre élus sortants et élus entrants ;
- elle offre un cadre institutionnel pour dresser un état des lieux de la vie lycéenne académique, à partir des projets menés, des constats partagés et des travaux de groupes ;
- elle pose les bases de la feuille de route du CAVL pour l'année scolaire 2025-2026.

2. État des lieux de la vie lycéenne académique

2.1 Engagement et participation des élus

L'année écoulée a été marquée par un engagement soutenu des élus du CAVL, tant au niveau académique que national, avec :

- une participation active à des temps institutionnels (jurys de concours, groupes de réflexion, actions partenariales) ;
- une forte implication dans des projets à dimension citoyenne, mémorielle, éducative et égalitaire.
-

Les élus soulignent :

- un sentiment de reconnaissance institutionnelle ;
- une montée en compétences progressive (prise de parole, organisation, représentation) ;
- la nécessité toutefois de mieux structurer la transmission des productions pour en renforcer l'impact auprès des établissements.

2.2 Bilan des projets et actions menés

- **Projet structurant : Congrès ODD 5 – Égalité filles-garçons**

Le projet phare du CAVL sur la période écoulée est l'organisation de la 3e édition du Congrès des élèves engagés, consacrée à l'Objectif de Développement Durable n°5 (égalité filles-garçons).

- Date : 7 mai 2025
- Lieu : Agence Française de Développement

- Participation : 25 délégations issues de l'ensemble de l'académie

Ce congrès a permis :
- de valoriser l'engagement des éco-délégués et élus lycéens ;
- de développer une culture commune de l'égalité et du respect ;
- de faire émerger des propositions concrètes d'actions en établissement.
-

Les élus expriment le souhait :
- de réfléchir à une continuité du projet, en lien avec le développement durable et/ou l'égalité filles-garçons ;
- de renforcer la diffusion des productions au-delà des participants.

2.3 Participation à des actions institutionnelles et partenariales

Les élus du CAVL ont également participé à de nombreuses actions, parmi lesquelles :
- participation à des jurys de concours (harcèlement, mémoire et citoyenneté : Flamme de l'égalité, CNRD, concours Clemenceau, etc.) ;
- invitation à l'Assemblée nationale par sa Présidente, Mme Yaël Braun-Pivet ;
- rencontre avec Mme la Ministre Élisabeth Borne à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes ;
- interventions et invitations dans le cadre de la Semaine de la presse et des médias (CLEMI) ;
- réalisation de vidéos d'accompagnement Parcoursup avec le service communication académique ;
- participation au festival Science Infuze et animation de webinaires sur la mixité et l'égalité dans les filières scientifiques ;
- organisation d'un Inter-CAVL avec les académies de Paris et Créteil.

Ces actions ont été identifiées comme fortement structurantes pour les élus, tant sur le plan personnel que citoyen.

3. Restitution des travaux de la plénière – Diagnostic partagé

3.1 Les rixes en milieu scolaire : constats et leviers

Les échanges ont mis en évidence :
- une préoccupation forte des élus face aux phénomènes de rixes ;
- une vigilance accrue autour des réseaux sociaux comme espaces de déclenchement ou d'amplification ;
- un besoin de prévention pragmatique, adaptée aux codes des jeunes.

Les pistes identifiées portent sur :
- la sensibilisation par les pairs ;
- la création d'outils de prévention clairs et accessibles ;
- la nécessité d'un cadre protecteur garantissant l'anonymat des signalements.

3.2 Nouveau mode d'évaluation du baccalauréat

Les élus expriment :
- des interrogations sur la lisibilité des modalités d'évaluation ;
- un besoin d'accompagnement renforcé pour réduire les incompréhensions et le stress ;
- la volonté que les CVL soient associés à l'élaboration et à la communication du projet d'évaluation dans les établissements.

3.3 Fraude aux examens

Les échanges font ressortir :
- une perception ambivalente de la fraude, souvent liée à la pression scolaire ;
- une méconnaissance des conséquences disciplinaires et juridiques ;

- la nécessité de développer des actions de prévention et de communication rassurantes, en lien avec l'essor des outils numériques et de l'intelligence artificielle.

4. Projets et perspectives pour 2025-2026

À l'issue des échanges, plusieurs projets ont été identifiés comme structurants pour l'année à venir :

- référents laïcité ;
- tournoi académique de football ;
- Campagne de prévention autour des rixes en milieu scolaire ;
- création d'une FAQ sur les instances lycéennes ;
- concours d'éloquence académique ;
- projet « défense » visant à renforcer le lien avec la citoyenneté et les valeurs républicaines.

Ces projets feront l'objet d'une priorisation et d'un accompagnement institutionnel en cohérence avec la durée du mandat.

5. Passation et reconnaissance de l'engagement

La plénière a été l'occasion de :

- saluer l'engagement des élus sortants ;
- procéder à la remise des diplômes aux élus présents ;
- rappeler que l'expérience du CAVL constitue un levier fort de formation citoyenne et de reconnaissance de l'engagement lycéen.

6. Conclusion – Feuille de route du CAVL

Cette séance a permis :

- d'établir un état des lieux partagé de la vie lycéenne académique ;
- de valoriser les actions menées ;
- d'identifier les enjeux prioritaires pour 2025-2026 ;
- de poser les bases d'une feuille de route structurée et collective.

Le CAVL entre ainsi dans sa deuxième année de mandature avec une ambition renouvelée : faire vivre la démocratie lycéenne dans l'ensemble des établissements de l'académie, au plus près des réalités et des besoins des élèves.

Compte rendu rédigé à partir des échanges tenus lors de la séance plénière du CAVL du 12 septembre 2025.